



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Rhône

DROIT DU TRAVAIL

EMBAUCHER EN TOUTE SECURITE

Objectif	<ul style="list-style-type: none">✚ Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'application du droit du travail dans l'entreprise. Connaître les erreurs à ne pas commettre. Développer les bons réflexes face aux différentes situations rencontrées au moment de l'embauche. Valider ses pratiques.
Public visé	<ul style="list-style-type: none">✚ Artisan, conjoint, ou salarié en charge des ressources humaines de l'entreprise.
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">✚ Aucun.
Programme	<ul style="list-style-type: none">✚ Les différents contrats de travail<ul style="list-style-type: none">- CDI / CDD- Contrats en alternance- Les contrats aidés✚ L'application de la convention collective<ul style="list-style-type: none">- Détermination de la Convention Collective applicable dans l'entreprise- L'articulation contrat de travail – Convention collective – Code du travail✚ Les formalités liées à l'embauche<ul style="list-style-type: none">- La DUE- Les registres obligatoires- Les affichages obligatoires- La Caisse de Retraite Complémentaire✚ Les autres acteurs de la relation de travail<ul style="list-style-type: none">- La médecine du travail- L'inspection du travail- Le Conseil de Prud'hommes
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none">✚ Etude de cas permettant d'envisager l'ensemble des situations✚ Powerpoint✚ Remise de documentations
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">✚ Durée : 1 jour (7 heures)✚ Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône 58, Avenue Maréchal Foch (Métro Foch) - 69006 LYON
Coût	<ul style="list-style-type: none">✚ TNS : 28 € (déductible de vos charges + crédit d'impôts)✚ Salarié : 105 € (Prise en charge à faire auprès de votre OPCA)
Renseignements	<ul style="list-style-type: none">✚ Valérie Dumortier : 04 72 43 43 54✚ Courriel : v.dumortier@cma-lyon.fr

MANAGER